

FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

Kango : un Burkinabé arrêté en possession de quatre pointes d'ivoire

AEE
Kango/Gabon

IDRISSA Bancé, un ressortissant burkinabé, a été interpellé le 2 juillet passé à Kango. C'était lors d'une mission ciblée de lutte anti braconnage et de trafic de trophées d'espèces intégralement protégées, menée par les agents des Eaux et Forêts, en collaboration avec la brigade de gendarmerie centre de Kango. Il avait sur lui quatre pointes d'ivoire, qu'il était sur le point d'écouler dans un hôtel de la ville.

Bien qu'ayant été pris en flagrant délit, le ressortissant ouest-africain a confié ne pas être le propriétaire de ces trophées d'animaux intégralement protégés. Selon lui, quelques jours plus tôt, un Béninois connu sous le nom d'Isaac serait entré en contact avec lui, en vue d'acquérir des pointes d'ivoire. Lui n'étant pas vendeur, il a dû se rapprocher à cet effet d'un certain Hermann qui réside à Bifoun.

"Hermann étant chasseur, il pouvait nécessairement apporter une solution à cette demande. Quelques jours après, il m'a affirmé qu'il a pu trouver quatre pointes d'ivoire, qu'il est venu déposer chez moi. J'ai soigneusement emballé les pointes dans un sac, avant de les cacher derrière mon domicile, en attendant de les livrer au demandeur. Hermann m'avait promis une bonne somme d'argent au cas où la transaction se passerait bien", explique-t-il.

Malheureusement, Idrissa Bancé a été neutralisé par les agents de la brigade de gendarmerie centre de Kango et ceux des Eaux des Forêts auparavant informés de cette transaction. Le mis en cause a ainsi été interpellé avec le sac de pointes d'ivoire. Il devrait être déféré devant le tribunal spécial de Libreville au cours de cette semaine.



Idrissa Bancé tenant les pointes d'ivoire.

Vol à Awoungou : un repris de justice surpris par sa victime en flagrant délit de vol

IMM
Owendo/Gabon

GILDAS Mouketou, un Gabonais de 28 ans connu dans la contrée pour être un repris de justice, a été surpris en flagrant délit de vol dans une maison. Les faits se sont produits à 4 heures du matin, à Awoungou, un quartier du 1er arrondissement de la commune d'Owendo. C'était au moment où le cambrioleur menaçait de tuer le propriétaire des lieux avec une arme blanche.

Les faits se sont déroulés dans la nuit de lundi à mardi dernier. J.M. Nyama est en train de dormir profondément après une journée de dur labeur. Aussi ne se rend-il pas compte de la présence d'un étrange visiteur, entré par effraction dans sa chambre en passant par la fenêtre. Mais l'instinct de survie finit par le prévenir d'un grand danger. La victime raconte : "Lorsque je me suis réveillé, j'ai surpris l'intrus qui avait déjà vidé tout le contenu de mon porte-monnaie, en plus de faire main basse sur mon téléphone portable. J'ai donc sauté sur lui, sans avoir peur du cou-



Le voleur présumé a passé un sale quart d'heure avant d'être livré aux gendarmes.

teau qu'il tenait. Puis, j'ai crié au secours, d'autant qu'il cherchait à me poignarder. Son complice qui l'attendait dehors, a pris la fuite en voyant ma mère et les voisins arriver."

D'après J.M. Nyama, le malfaiteur l'aurait même menacé de lui ôter la vie, puisqu'il avait vu son visage au cours de l'altercation. L'intervention du voisinage a ainsi permis de neutraliser le voyou, qui a ensuite été conduit au poste de gendarmerie d'Akournam. Gildas Mouketou a été présenté, le lendemain, devant le parquet de Libreville qui, après son audition, a décidé de le placer provisoirement en détention à Gros-Bouquet.





ACTIVEZ LA VIE PAS CHÈRE!

	PRIX (FCFA)	VALIDITÉ		PRIX (FCFA)	VALIDITÉ
200 Mo	100	1H	5 Go	2 000	7Jrs
1 Go	500	1Jr	14 Go	5 000	14Jrs
2 Go	1 000	3Jrs	30 Go	10 000	30Jrs







